



Les Brèves de Meroux - octobre 2015



Le mot du Maire



Chères Meroutaines, chers Meroutains,

L'aménagement de la place de la mairie arrive à son terme !

Cette place traversante et particulièrement fréquentée, a été retravaillée pour mieux s'adapter aux besoins des utilisateurs. Nous souhaitons par cet aménagement faciliter le cheminement des piétons et renforcer la sécurité de chacun.

Dans une première phase de travaux, le mur d'enceinte de la mairie en pierres, fortement dégradé par le temps et menaçant de s'effondrer sur la voirie a été entièrement repris. Un nouveau mur, en béton, de longueur plus modeste a été construit et repositionné pour garantir un espace suffisant pour la rotation des véhicules. Nous tenions à préserver son cachet d'origine, sa couleur légèrement rosée rappelle ainsi le grès des Vosges, les "couvertines" de l'ancien mur et les grilles ont également été rénovées pour orner le nouveau mur. Ces travaux ont été menés brillamment par l'entreprise JOLY TRAVAUX.

Dans une deuxième phase, il s'agissait de poursuivre l'aménagement pour créer un véritable « cœur de village ». La nouvelle zone de stationnement doit permettre à chacun de trouver sa place ! C'est dans cet objectif que L'entreprise ALBIZATTI, attributaire du marché, a pensé le projet. Une vingtaine de places de parking permet désormais aux usagers se rendant à la mairie ou à l'école de se garer aisément. Un emplacement est réservé au stationnement des véhicules des personnes handicapées, et une placette a aussi été aménagée pour le stationnement des deux-roues. Un trottoir permet aux écoliers et aux piétons de rejoindre, en toute sécurité, la place ou l'école depuis l'arrêt de bus en contre bas. Ce parking a été étudié pour desservir également la future maison des associations. Nous avons profité de ce chantier pour procéder à l'enfouissement des lignes électriques, pour placer les fourreaux destinés à accueillir la fibre optique qui permettra l'accès au haut débit de la mairie et de l'école et pour remplacer les conduites d'eau abîmées dans ce secteur.

Enfin, deux terrains de pétanque viennent compléter cette réalisation. Cette place sera agrémentée prochainement d'un éclairage, de mobilier urbain, d'arbres et de fleurs qui, nous l'espérons, donneront envie à chacun

de s'y retrouver le temps d'une rencontre ou d'une pause agréable.

Je tiens à souligner les efforts et l'investissement des personnes qui ont assuré un suivi rigoureux de ces travaux et les remercie vivement.

Le coût total de cette opération est de 60 950,64 euros TTC. Nous avons obtenu 20 889,48 euros de subventions du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de la CAB, dans le cadre du plan de soutien de l'activité aux entreprises du BTP. Lorsque nous aurons récupéré la TVA (8 331,95 euros), la part communale sera donc de 31 729,21 euros.

La place de la mairie est une première étape de notre projet de « cœur de village » qui, à terme, constituera un véritable pôle de rencontre, conciliant fonctionnalité et convivialité, impulsant une nouvelle vitalité. La maison des associations ainsi que deux aires de jeux pour les jeunes enfants et pour les adolescents verront le jour dans les prochains mois. J'aurai naturellement l'occasion de vous reparler régulièrement de ces chantiers à venir.

Dans le cadre de la célébration du centenaire de la "Grande Guerre" j'espère vous retrouver nombreux mercredi 11 novembre, à 11 heures, devant notre monument aux morts, pour entretenir le souvenir des enfants de Meroux et de Moval qui ont donné leurs vies pour que nous puissions vivre dans la liberté et dans la paix.

Stéphane Guyod
Maire de Meroux

Infos communale

Ouverture de la déchetterie verte

La déchetterie verte communale sera ouverte 2 samedis de 9h00 à 12h00 en novembre. Vous pourrez ainsi vous débarrasser des branchages qui vous encombreront. Mais attention, seuls les branchages seront acceptés.

Dates d'ouverture : 07 et 14 novembre 2015.

Soyez prudents

Le gel et la neige seront bientôt là. Pensez à équiper votre véhicule pour passer l'hiver en toute sérénité et à faciliter le passage du chasse-neige en ne stationnant pas à proximité de la voirie.

La sécurité des piétons devant votre propriété est importante. Pensez à déneiger devant chez vous le plus tôt possible dans la journée.



Le site communal et les entreprises locales

Notre site communal répertorie une liste des entreprises, commerces et artisans de notre village. Comme elle a été créée en début d'année, elle devra être réactualisée en début 2016. C'est pourquoi, si vous y êtes déjà inscrit, merci de nous faire part des éventuelles modifications à apporter. Si vous n'êtes pas encore inscrit, n'hésitez pas à le faire, c'est gratuit.

Nouveau : nous vous proposons de mettre en place un lien direct entre la liste et votre site d'entreprise. Si vous êtes intéressé, prenez contact avec le secrétariat de mairie.

Les travaux sur la commune

– Place de la mairie : les fortes chaleurs du mois d'août n'ont pas facilité la tâche des employés chargés d'effectuer les enrobés du parking. Au vu des imperfections constatées, l'entreprise a repris les travaux à sa charge.

– Rue de la mairie : la pose de barrières permet désormais un passage sécurisé pour les piétons depuis l'arrêt de bus jusqu'à la plateforme de récupération de verre et l'école.



Eclairage public : 10 candélabres ont été changés. 9 horloges astronomiques ont également été installées. Leur principe de fonctionnement est le suivant : Tous les points lumineux s'allument et s'éteignent en même temps. Les horaires d'éclairage sont pilotés à distance en fonction de l'heure officielle de tombée de la nuit et de lever de soleil. Nous estimons les économies liées à l'électricité à 10%. Le coût total de cette opération est de 7 842 € TTC. Nous avons obtenu 3 873.60 € de subventions du SIAGEP. La part communale est donc de 3 968.40 €.

– Mini step des Combeaux : Cette mini-station d'épuration n'a plus lieu d'être puisque le réseau des eaux usées a été amélioré par la CAB. Nous avons donc fait procéder au démantèlement de cette station en partenariat avec la CAB.

– Création d'un espace sécurisé : Des potelets haute visibilité (contrasté de couleurs), aux normes pour les personnes à mobilité réduite, ont été installés au droit de l'entrée de l'école côté mairie afin de sécuriser la sortie de l'école.



Cérémonie du 11 novembre

Cette année, un défilé regroupant les officiels, les membres de l'association Souvenir et Amitié, les enfants des écoles ainsi que les personnes du public qui le souhaitent partira à 10h55 de la mairie en direction du monument aux morts. Chacun pourra y participer en se plaçant en fin de cortège. La cérémonie commencera à 11h00. Les enfants des écoles participeront ensuite activement à la cérémonie dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre ainsi que M. MATTIN et les membres de son

association qui présenteront leur animation portant sur l'année 1915. Un verre de l'amitié sera partagé dans la cour de l'école où une exposition sur la vie d'un Poilu Meroutain ainsi qu'un diaporama réalisé sur les lieux de son décès seront proposés en visite libre. Venez nombreux partager ce moment de mémoire!

Meroux, mémoire d'antan...

Un nouveau point de décoration du village est installé au carrefour rue de Charmois/rue de Bourogne. Il s'agit cette fois-ci d'un coupe racines. Comme le van, il retrace la vie de nos grands-parents si étroitement liée à l'agriculture.

Déneigement pour nos aînés : on reconduit !

Le service de déneigement gratuit en direction de nos aînés est remis en place pour cet hiver. Le principe est le suivant :

Un passage de la porte d'accès de la maison, à la boîte aux lettres ainsi que le déneigement du trottoir seront effectués par nos employés techniques au maximum deux fois par semaine du lundi au vendredi. Leur passage se fera après le déneigement prioritaire des voiries communales de Meroux et de Moval. L'épandage de sel de déneigement, fourni par le demandeur, pourra être envisagé. Ce service s'adresse à toute personne de plus de 75 ans, isolée (habitant en maison individuelle ou mitoyenne et n'ayant pas de proches en capacité de déneiger) ainsi que les personnes reconnues handicapées. Renseignements et inscription en Mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat.



Les personnes ne répondant pas à ces critères peuvent néanmoins prendre contact avec une association d'insertion telle qu'INTERMED (ou tout autre organisme), mais leur intervention sera payante, ainsi qu'avec le CCAS de la commune qui étudiera toute demande évaluée au préalable par une assistante sociale. Vous pouvez joindre cette dernière au PAS EST TERRITOIRE, Tél :03 84 90 94 00.

PROGRAMME D'ACTIVITES PREVENTION SANTE

La municipalité souhaite poursuivre son engagement en faveur de la santé et contribuer à améliorer la qualité de vie de chacun. Ainsi, en collaboration avec les professionnels de santé de l'association SIEL BLEU nous élaborons et menons des actions de proximité en faveur de la santé. Ces actions visent la prévention, le bien-être et la qualité de vie des personnes, dans une approche « globale » de santé : elles tiennent compte de l'ensemble des facteurs (physiques, psychologiques, sociaux et environnementaux) qui conditionnent les parcours de

vie, et sur lesquels il est possible d'agir. Voici les activités qui aujourd'hui vous sont proposées. Elles sont assurées par des animateurs diplômés spécialisés dans le domaine de la santé.

Découvrez la marche nordique !

La marche nordique est une activité physique très complète, non traumatisante pour les articulations, qui sollicite 90% des muscles du corps. Elle est idéale lorsque l'on souhaite reprendre une activité physique en douceur, mais aussi pour maintenir et préserver ses capacités physiques. Elle se pratique avec des bâtons courts qui permettent ainsi de travailler le haut du corps et d'apporter stabilité et sécurité (meilleur équilibre, protection des chevilles, chutes évitées). Enfin, elle se pratique en groupe, dans une ambiance conviviale, en plein air, ce qui permet de découvrir les chemins de randonnées de Meroux et de ses alentours !



Les séances se déroulent, tous les samedis matin, de 9h à 10h30. Rendez-vous sur le parking de la Mairie (les lieux de rendez-vous peuvent varier suivant le parcours défini préalablement). Le matériel est fourni à chaque séance. Le tarif est de 52€ les 12 séances d'1h30 (échauffement + corps de séance + retour au calme et étirements). Vous avez l'opportunité d'avoir une séance d'essai gratuite, afin de vous faire découvrir les bienfaits de cette activité !

Pour tous renseignements concernant cette pratique physique, contactez Pauline ROBIN par téléphone au 06.09.83.87.75 ou par mail à pauline.robin@sielbleu.org

Des activités physiques pour les plus jeunes

La commune souhaite promouvoir des activités adaptées aux enfants visant à les sensibiliser très tôt à l'importance de la pratique d'activité physique. L'association Siel Bleu propose de mettre en place des séances multi-activités sportives pour les enfants âgés de 6 à 10 ans, mais aussi des séances de "baby gym" pour les plus petits âgés de 2 à 5 ans. Les activités seront dispensées par des professionnels diplômés du groupe Siel Bleu.

Nous vous proposons une séance de découverte gratuite en mairie, salle Michel BROUQUE le mercredi 4 novembre 2015 de 17h00 à 18h00 pour la "baby gym" (2 à 5 ans). Pour les 7-10 ans, contactez directement l'animatrice pour tout renseignement.

Objectifs visés par ces activités :

Le « Circuit Prévention Sport » de découverte multi-activités sportives, pour les enfants de 7 ans et plus, vise à :

- La prévention primaire et secondaire du surpoids et de l'obésité,
- Lutter contre la sédentarité,
- Eduquer à la pratique régulière d'une activité physique adaptée,

- Sensibiliser à la thématique nutritionnelle,
- Initier un changement de comportement de l'enfant,
- Prendre du plaisir dans la découverte de nouvelles activités.

La « Baby Gym » est une activité gymnique psychomotrice et ludique, pour les enfants âgés de 2 à 5 ans, visant à développer :

- L'adresse et l'agilité,
- La latéralité et l'émergence des notions de coopération et d'opposition,
- L'apprentissage des règles de vie au sein d'un collectif,
- Le respect et l'application des consignes.



La Gym'Activ'

Il s'agit d'une activité physique adaptée destinée à impacter positivement sur le bien-être physique pour les personnes en post-traitement d'un cancer du sein, colorectal ou de la prostate.

Les objectifs des séances sont : l'amélioration de la qualité de vie, la diminution du risque de récurrence, le maintien et le développement de la fonctionnalité articulaire, musculaire et cardiovasculaire, et donner et redonner goût à l'activité physique pour rendre la personne autonome dans sa pratique, toujours dans un cadre sécurisé.

Nous vous proposons de découvrir cette activité lors d'une séance gratuite, RDV en mairie, salle Michel BROUQUE le mardi 24 novembre 2015 de 10h00 à 11h00



La Livactiv'

C'est une activité destinée aux personnes atteintes de diabète de type II et aux personnes à risque métabolique élevé (surpoids). Les séances seront orientées vers des activités de type endurance en vue d'une amélioration cardio-vasculaire, d'une diminution du taux d'insuline et d'un maintien du poids.

L'objectif est d'agir sur les muscles en augmentant leur sensibilité à l'insuline, en diminuant l'insulino-résistance, l'éducation à la pratique régulière de l'activité physique adaptée et le combat des effets négatifs du diabète et des pathologies associées.

Nous vous proposons de découvrir cette activité lors d'une séance gratuite, RDV en mairie, salle Michel BROUQUE le mardi 17 novembre 2015 de 14h00 à 15h00.

Si vous souhaitez de plus amples informations sur ces différentes activités, contactez Pauline ROBIN, de l'association SIEL BLEU, par téléphone au 06.09.83.87.75 ou par mail à pauline.robin@sielbleu.org.

Le conseil municipal a voté



Lors de sa séance du 22 septembre :

- La mise en paiement des études d'avant-projet et de faisabilité de la future maison inter-générationnelle.
- La signature des conventions avec les Francas (périscolaire) et avec la SODEXO (restauration scolaire).
- La participation au regroupement au sein du SIAGEP pour bénéficier de la souscription d'un nouveau contrat d'électricité pour le Fort au meilleur tarif.
- La création de deux postes d'agents recenseurs pour janvier et février 2016.
- L'ADAP (agenda de mise en accessibilité) de la mairie.

Le conseil municipal a été informé

- De la possible réduction du périmètre SEVESO autour des cuves Bolloré dans le cadre d'une procédure de révision simplifiée du PLU (dossier à l'étude à l'initiative de la Préfecture).
- De l'adhésion de la CAB à la Caponnière.
- Du refus des communes membres de donner la compétence éclairage public au SIAGEP.
- Du compte rendu de la rentrée scolaire maternelle, primaire, périscolaire et restauration scolaire.
- Des travaux d'urgence réalisés cet été par le SIEMPK (syndicat de la maternelle).
- De la réunion annonçant aux maires concernés la décision de présenter le rapprochement des écoles avec Vézelois (maternelle et primaire) aux conseils municipaux de Meroux et de Moval.
- De la mise en vente du dernier terrain du lotissement des Combeaux pour 75 000€.

Le coin des associations

Téléthon

Prochaine réunion : le 2 novembre à 20h30, salle Michel Brouque en Mairie pour finaliser les animations du 29 novembre (date du Téléthon local).



Les vendeurs de ballons passeront à votre domicile pour vous solliciter entre le 3 et le 22 novembre. Merci de leur réserver, comme vous le faites chaque année, un bon accueil.

Etat civil

Sauf avis contraire des familles, nous rendrons compte régulièrement dans les Brèves de tous les actes d'état civil.

Naissances :

Nathan LUDWIG, le 1^{er} octobre

Bienvenue à ce petit et félicitations aux heureux parents



Décès :

M. Claude REB, le 28 septembre

M. Jacques BERGEZ, le 6 octobre

Nous renouvelons nos sincères condoléances à ces familles endeuillées.

Utile

Téléphones utiles ou urgents

- Pompiers 18
- SAMU 15
- Gendarmerie 17 ou 03 84 29 40 17
- Service des eaux 03 84 90 11 22
- Ordures ménagères 03 84 90 11 77
- Collecte des encombrants 03 84 54 24 24
- EDF 09 69 32 18 45
- GDF (urgence) 0 800 47 33 33
- Mairie de Meroux 03 84 56 04 30
- Ecole de Meroux 03 84 56 12 54
- Ecole de Sévenans 03 84 56 00 94
- Ecole maternelle à Dorans 03 84 56 08 84

Pour joindre le Maire et les Adjoints

- Stéphane GUYOD : 06 71 95 95 54
- Thierry MANTION : 07 71 14 35 81
- Noémie DUBOST : 06 26 25 65 10
- Chantal MARTIN GARCIA : 03 84 56 02 65
- Christophe HENNY : 07 82 04 93 22



Prochain conseil municipal : le 05 novembre à 20h00.